

4. Nous sommes convaincus qu'une économie mondiale plus ouverte et intégrée offrira à tous ses membres des occasions accrues et des avantages partagés. Compte tenu de la responsabilité particulière que nous avons à l'égard de l'économie mondiale, nous nous engageons à poursuivre une collaboration étroite afin de favoriser la croissance économique sur toute la planète. Il incombe également aux dirigeants des autres pays de promouvoir la croissance et la stabilité financières à l'échelle mondiale, et nous les incitons vivement à adopter des politiques qui contribuent à la réalisation de ces objectifs. La communauté internationale sera prête à appuyer les pays qui mettent en œuvre des politiques vigoureuses afin de relever de difficiles défis économiques.

## **II. Le renforcement de l'architecture financière internationale**

5. Dans une économie mondiale de plus en plus intégrée, le défi est de promouvoir la stabilité financière mondiale tant par des actions nationales que par une plus grande coopération internationale.

6. Les crises financières qui ont éclaté au cours des deux dernières années en Asie, en Russie et en Amérique latine ont fait ressortir des faiblesses critiques dans le système financier international, notamment des politiques et des institutions faibles dans nombre de pays en développement et une attention insuffisante portée au risque par les banques et les investisseurs dans les pays industrialisés. Dans la déclaration que nous avons faite sur l'économie mondiale le 30 octobre dernier, nous avons remarqué certaines des actions déjà prises pour résoudre ces problèmes et divers domaines clés qui commandaient de nouvelles réformes. Depuis, des progrès importants ont été faits dans un certain nombre de ces domaines. Nous saluons le rapport de nos ministres des finances, qui a été publié aujourd'hui et dans lequel ils font état de ces progrès et recommandent d'autres mesures. Nous croyons qu'au total il s'agit d'un renforcement significatif du système financier international qui contribuera à réduire le risque de crises financières et facilitera une gestion efficace des crises dans l'avenir.

7. Nous attachons une importance particulière aux mesures suivantes :

### ***A. Renforcer et réformer les institutions financières internationales et les arrangements financiers internationaux***

Pour ce faire, il faut non pas que de nouvelles institutions soient créées, mais que les institutions actuelles adaptent leur rôle pour répondre aux exigences du système financier mondial actuel. Le FMI et la Banque mondiale jouent un rôle central dans le système économique et financier international et dans la facilitation de la coopération entre les pays dans ces domaines. Nous nous réjouissons :

- de l'établissement du nouveau Forum de stabilité financière afin d'accroître la coopération et la coordination internationales dans le domaine de la supervision et de la réglementation des marchés financiers;
- du renforcement et de la réforme des structures de l'autorité des institutions financières internationales (IFI), notamment en conférant au Comité intérimaire du FMI un statut permanent à titre de « Comité monétaire et financier international », et en perfectionnant la surveillance et les programmes du FMI;
- de l'engagement d'œuvrer de concert, en vue de l'établissement d'un mécanisme informel de dialogue entre les pays importants sur le plan systémique, dans le cadre du système institutionnel qui a résulté de Bretton Woods.